



# « Pour un héritage durable et positif des Jeux »

Peu après l'ouverture de la 127<sup>e</sup> session du Comité International Olympique (qui se tient dans la très belle salle de l'espace Ravel du Grimaldi Forum, pensée par l'architecte monégasque Frédéric Genin), S.A.S. le Prince Albert II est intervenu hier matin devant ses collègues membres du CIO. Président de la commission sport et environnement du CIO, le Souverain est le rapporteur du groupe de travail durabilité et héritage dans le cadre des 40 recommandations de l'agenda olympique 2020. L'intégration du développement durable, y compris dans le sport, est devenue une nécessité, qui plus est dans un monde aux pressions accrues de tous types, sociales, économiques et environnementales.

En ayant déjà instauré la durabilité dans de nombreux aspects de son fonctionnement, le CIO se concentre à présent sur la planification et la tenue des Jeux Olympiques. Le prince Albert a insisté pour que des réalisations positives soient clairement démontrées, notamment en partenariat avec le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement). Davantage doit être en effet accompli pour réduire les préoccupations concernant les coûts et les impacts de la tenue des Jeux Olympiques.



## L'hommage de Tony Estanguet

*« Une attitude plus proactive qui place la durabilité au cœur de tous les aspects de l'organisation des Jeux Olympiques est nécessaire. Il faut laisser un héritage durable et positif à la ville hôte, au pays hôte et à l'ensemble de la population, c'est l'un des objectifs prioritaires. En outre, le développement durable doit être soutenu par l'ensemble du Mouvement olympique. Le CIO doit jouer le rôle de leader et sensibiliser tous ses partenaires à cette fin. »*

Sur cette question, trois axes majeurs ont été votés hier matin. Élaborer une stratégie afin que les JO puissent intégrer et appliquer des mesures de durabilité prenant en compte les secteurs économiques, sociaux et la sphère environnementale à toutes les étapes de leur projet. Aider les comités d'organisation pour une meilleure gouvernance possible pour intégrer la durabilité tout au long de l'organisation. S'assurer enfin, après les Jeux, d'un contrôle de l'héritage de ces derniers.



Avant que tous les points de cette recommandation ne soient votés à l'unanimité, Tony Estanguet (l'ancien champion de canoë est membre du CIO depuis 2013) a tenu à prendre la parole pour saluer l'engagement et l'action de S.A.S. le Prince Albert II en faveur de la cause environnementale. Il a rappelé par ailleurs que les partenariats doivent être noués parce que extrêmement importants dans ce domaine et que la communication ne doit également pas être négligée.

**Stéphan MAGGI**  
*attaché de presse*

*du Comité Olympique Monégasque*

(Photos : Frédéric Nebinger / Palais princier)